

# *Se préparer à 2026 sans s'épuiser*

*Point d'actualité avec la Fédération nationale des CPTS*



Café CPTS#25 – 23 janvier 2026

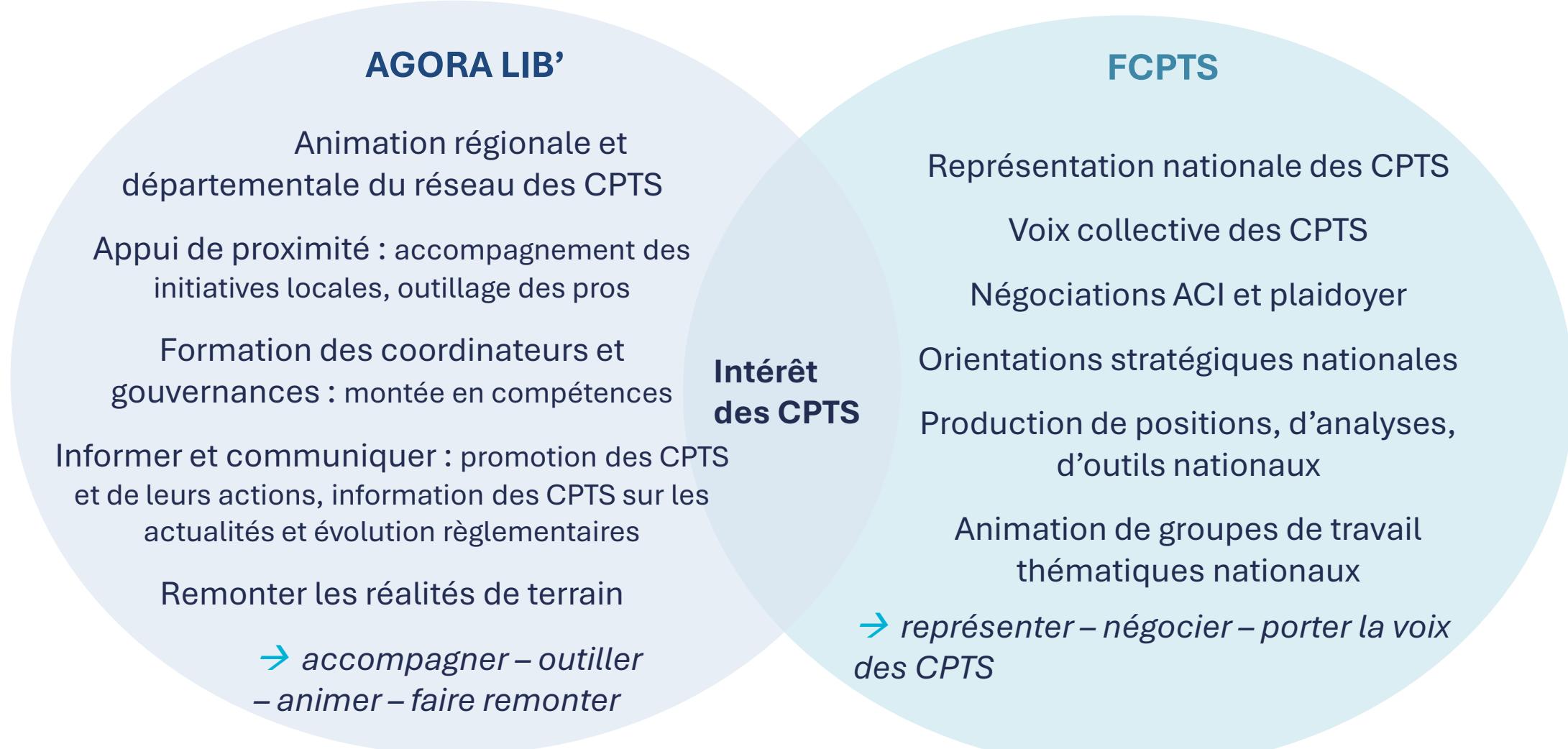


1

# Rappel des missions des fédérations



# AGORA LIB' / FCPTS : quelles missions ?





2

Retour sur la fin  
d'année 2025 : ce qu'il  
faut retenir



# Rapport du Sénat (octobre 2025)

N° 32



N° 32

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE 2023-2026

Enregistré à la Présidence du Sénat le 15 octobre 2025

**RAPPORT D'INFORMATION**

FAIT

*au nom de la mission d'évaluation et de contrôle de la sécurité sociale (1)  
de la commission des affaires sociales (2) sur les communautés  
professionnelles territoriales de santé.*

Par Mme Corinne IMBERT  
et M. Bernard JOMIER,

Sénatrice et Sénateur

(1) Cette mission d'évaluation est composée de : M. Alain Milon, président ; Mme Elisabeth Doinier, Mme Anne Le Hesnier, vice-présidente ; Mme Solange Noailly, Céline Apurousse-Poly, Mme Claude Lemire, Raymond Pichot, Mme Véronique Guillet, secrétaire ; M. Jean-Pierre Chauvel, Pascal Grévy, M. Olivier Hemo, Mme Corinne Imbert, M. Bernard Jomier, rapporteur.

(2) Cette commission est composée de : Mme Elisabeth Doinier, rapporteur ; Mme Pascale Gleyz, M. Jean Sol, Mme Anne Le Hesnier, M. Bernard Jomier, Olivier Hemo, Dominique Théophile, Mme Claude Lemire, Raymond Pichot, Mme Véronique Guillet, secrétaire ; M. Jean-Marc De Ascenzioli, Mme Sophie Lévy, Mme Virginie Carrère, Mme Catherine Concorde, M. Daniel Chantal Dussey, Brigitte Devaïa, M. Jean-Luc Faucher, Mme Florence Lassus, Mme Claude Goyet, Mme Sophie Noguès, Mme Laurence Pichot, Mme Guyline Pariat, M. François Pariat, Mmes Emilienne Poumeyrol, Frédérique Pousset, Mme Sophie Racher, Anne-Sophie Ronaguera.



- C'est un rapport d'information
- Non normatif
- Analyse partielle : 1 seule CPTS auditionnée

→ Il éclaire les débats, il ne s'impose pas aux CPTS

## Recommandations majeures

1. Plus de lisibilité des actions
  2. Meilleur pilotage des financements
  3. Evolution du modèle de financement ACI
  4. Révision des indicateurs
  5. Cadrage national plus clair

Le rappot ré-affirme :

- l'initiative professionnelle comme principe fondateur
  - le caractère volontaire de l'adhésion aux CPTS
  - le refus d'un modèle imposé ou descendant



# France Santé : ce que l'on sait

## Intention de départ

- Garantie d'un accès aux soins de proximité
- Meilleure lisibilité de l'offre
- Réduction des délais



## Objectifs nationaux affichés

- Accès à une offre de soins à moins de 30 minutes du domicile
- Réduction des délais de consultation (objectif < 48h)
- Labellisation de lieux de soins pour rendre l'offre plus visible (5 000 lieux d'ici 2027)



## En pratique

- Déclinaisons régionales
- Priorités locales

→ Le cadre est national, l'opérationnel reste territorial





# France Santé : ce qui change (ou pas) pour les CPTS

Ce qui change	Ce qui ne change pas
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Rôle de coordination renforcé des CPTS</li><li>✓ Lisibilité accrue pour la population</li><li>✓ Articulation territoriale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✗ Ne remplace pas les CPTS</li><li>✗ Ne crée pas de nouvelles obligations réglementaires pour elles</li><li>✗ Ne remet pas en cause leur gouvernance ou leur caractère volontaire</li><li>✗ Pas de labellisation des CPTS</li></ul>

*« France Santé ne change pas ce que sont les CPTS, mais renforce la nécessité d'expliquer clairement ce qu'elles font. »*



# ACI CPTS 3 : Les enjeux

## Trouver l'équilibre

**CNAM**  
*Lisibilité*  
*Pilotage et transparence financière*  
*Indicateurs*



**CPTS**  
*Souplesse*  
*Adaptation territoriale*  
*Maturité différente*  
*Pérennisation*



# ACI CPTS 3 : perspectives

Sept. 2024 - Janvier 2026

## Etat des lieux

- Consultation à l'été 2025 sur 10 propositions
- Consultation en cours sur l'intégration de France Santé à l'ACI 3
- Prise en compte des exigences nouvelles (rapport du Sénat & France Santé)



Février-Juin 2026

## Préparation négociations

- Comité d'interface syndicale – FCPTS
- Groupe de travail CNAM / DGOS / FCPTS : clarification des « zones de flou » et des vecteurs réglementaires et/ou conventionnels



Juin 2026

## Début des négociations



# ACI CPTS 3 : focus sur France Santé

Consultation en cours auprès des CPTS



## Objectifs

- Préciser la place et les grandes missions attendues des CPTS dans le cadre de France Santé : l'ACI-3 n'est pas le seul vecteur : décret, instruction ministérielle
- Préciser les attendus opérationnels et le cas échéant, les indicateurs associés : seule la négociation conventionnelle déterminera le contenu définitif de ces attendus

## Les propositions

- Définir les grandes missions :
  - Avis consultatif sur la stratégie territoriale France Santé et les labellisations
  - Animation territoriale du réseau : objectif de lisibilité de l'offre de soins
  - Accompagnement méthodologique voire financier d'innovations labellisables
- Fixer les attendus : obligatoire/optionnel, type d'indicateurs
- Financement associé



3

## AGORA LIB' & FCPTS : quelles actualités

# CAGORA LIB' / FCPTS : quelles articulations actuellement ?

Outils opérationnels :  
mise en commun des  
outils pour éviter les  
redondances

GT nationaux  
Ville hôpital  
Autonomie /personne âgée  
Santé mentale



Accompagnement juridique :  
centralisation des demandes  
juridiques auprès d'Agora qui  
fait remonter au service  
juridique de la FCPTS si  
nécessaire

GT régionaux  
Santé de la femme  
DO cancers  
Santé des soignants



# AGORA LIB' / FCPTS : les évènements

## Colloque inter-CPTS Nouvelle Aquitaine

A Jonzac (17)

Centre des congrès de la Haute Saintonge

Les 11 et 12 juin 2026



## Journées Nationales des CPTS

A Bordeaux

Palais 2 l'Atlantique

Les 4 et 5 novembre 2026



# 4

## Questions/réponses



En cas de questions supplémentaires :  
[secretariat@agoralib.org](mailto:secretariat@agoralib.org)

Retrouvez les documents types sur [cpts-na.org](http://cpts-na.org)

